

Discours de Monsieur Charles Beer, Conseiller d'Etat en charge du département de l'instruction publique, tenu pendant le *Forum art, culture et création* du 23 février 2008

Mesdames, Messieurs, c'est avec beaucoup de plaisir que je prends la parole aujourd'hui.

Je vais tenter de répondre aux questions posées dans le cadre de la préparation de ce Forum, bien entendu, même si l'art de la politique consiste souvent à se dérober et d'éviter d'y répondre.

Je ne souhaite toutefois pas répondre scolairement, si vous me le permettez, car je ne tiens pas à produire un "catalogue de la Redoute" en évoquant des éléments portant sur le bilan de l'année 2007 ainsi qu'un certain nombre de point extrêmement importants, et qui méritent quelques développements.

Vous me permettrez de parler d'abord de politique générale. Non je ne me trompe pas de lieu. Il est simplement impossible pour moi de parler de culture sans parler de politique, sans parler d'enjeux de société.

Je souhaite insister sur un élément qui caractérise l'évolution de nos sociétés contemporaines. Je serai bref, en me contentant d'une énumération : mondialisation avec en toile de fond marchandisation, notamment des savoirs, de la culture, de l'éducation, ayant pour risque une forte migration et une diversification de cette migration, une montée des inégalités, une dérégulation, un effroulement ou tout au moins une érosion des cadres institutionnels, qu'ils soient publics ou privés.

Cette mondialisation est largement propulsée, largement alimentée par le défi technologique, par les formidables progrès technologiques qui investissent la vie quotidienne, qui défont nos habitudes, qui les refont et qui posent de nombreuses questions quant à leur utilisation. Se pose ici la question de la place de l'éthique, compte tenu de ce développement technologique.

Comme si cela ne suffisait pas, il y aussi la question de l'évolution du vivant. En effet, les nouvelles technologies appliquées au vivant posent très clairement la question du sens de l'existence, et donc des questions particulièrement profondes.

Je pose ces questions au préalable de mon intervention, pour une raison bien simple.

J'ai l'impression que si nous parlons aujourd'hui de culture, c'est parce que nous parlons, en toile de fond, de problèmes financiers. Cela a été dit avec beaucoup de conviction ce matin : "il faut savoir se dégager des problèmes financiers". Pourtant ils sont là, ils sont pesants pour toutes les collectivités publiques (je remercie les magistrats communaux d'avoir largement insisté sur la difficulté de persister à répondre non à toute sorte de sollicitations).

Si nous sommes régulièrement confrontés au problème des finances, il faut aussi savoir dépasser ce cadre pour se permettre de fixer quelques grands points qui, je le précise, doivent être mis en avant par les grandes sociétés occidentales, laïques et démocratiques. Car la culture représente le ciment des sociétés laïques. A partir du moment où nous ne comptons pas sur la religion pour nous fédérer, pour nous rassembler ; à partir du moment où celle-ci devient affaire de vie privée, c'est bien la place de la culture qui doit être interrogée quant à sa capacité de développer et de souder le "vivre ensemble" ; et nous le faisons aujourd'hui encore une fois, sous fond de problèmes financiers, sous fond de mondialisation, sous fond de diversification des populations et sur fond de montée des inégalités.

J'ai l'impression que les débats s'accroissent, deviennent de plus en plus vifs sur la culture, parce que justement nous touchons un point crucial du développement de nos sociétés.

Je me suis permis de me replonger sur quelques pages d'histoire parlementaire (ce qui me permet de rendre hommage à une des collaboratrices du DIP, notre archiviste, Madame Renevey Fry, qui a fait un travail considérable) afin de ressortir sur 150 ans tous les débats qui ont porté sur la culture. 109 débats

ont été recensés, au cours desquels il a toujours été question de culture, de sens de la culture, mais également d'argent.

Parce que chaque fois qu'on a parlé de culture au parlement, on a, surtout et d'abord, parlé d'argent. A la fin du XIX^{ème} siècle, comme tout au long du XX^{ème} siècle.

109 débats, dont la particularité est de remarquer que 40 d'entre eux se sont tenus depuis 1990. Ce qui veut dire que les débats sont en train de s'intensifier, et ils sont en train de se rapprocher.

Concernant l'année écoulée, j'ai de la peine à vous dire quel est son bilan en matière culturelle, car je ne peux pas couper l'année 2007 des autres années que j'ai vécu à la tête du département de l'instruction publique. Alors je me permettrais simplement de dire que durant ces cinq ans, j'ai vécu quatre événements pesants, ce ne sont pas forcément des échecs, même s'ils sont pesants :

- On a évoqué une votation populaire, le rejet du projet de la maison de la danse, c'est un élément évidemment marquant.
- La conférence culturelle qui, même si je partage l'optimisme de René Longet, est d'abord un échec, même s'il nous permet de rebondir aujourd'hui.
- Et puis j'ai vécu ce débat extraordinaire, que vous avez également pu mesurer quant à ses conséquences : celui de la coupe budgétaire du fonds d'aide ponctuelle à la culture, en 2004, par le Grand Conseil. Brutalement sur un coup de crayon. A ce moment-là, il y avait comme une absence de mobilisation, il faut bien le dire.
- Et puis 2007. Malgré l'époque du réchauffement climatique, le gel !
Le gel d'un débat qui est venu heureusement marquer un coup d'arrêt à une opération dont la motivation démocratique et politique m'échappe encore. M'échappe encore puisque, j'aurai l'occasion de développer ce point de vue, il a montré que les champs législatifs ou constitutionnels peuvent être contradictoires. Car imaginez un canton qui, au-delà de ses textes de loi, se départisse de sa responsabilité de la culture, alors qu'elle représente le ciment démocratique d'une société laïque est une absurdité totale ! (APPLAUDISSEMENTS)

Avec ces quatre points j'ai pu constater, la difficulté de reposer le débat sur la culture.

Le quotidien, c'est grappiller. Grappiller ici une ligne, grappiller ici 10'000 fr., 20'000 fr. ici, tenter quelque chose ici, reconstruire là. C'est un effort qui est terrible au quotidien, et je tiens à rendre hommage à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du service des affaires culturelles qui ont été non seulement soumis à rude épreuve, durant toutes ces années sous fond de difficultés financières et d'obligation de devoir répondre non, leur rendre un hommage d'autant plus appuyé qu'il a été question, comme vous le savez, de savoir à quel moment ils allaient disparaître en 2007, suite à la décision du transfert des charges.

Alors aujourd'hui, constatant ces difficultés, et constatant aussi les quelques progrès, paraissant petits, petits; souvent, pour quelques personnes qui observent cela de loin, voire insignifiants, mais pourtant concrets. Il faut remarquer que les choses bougent et que nous ne pouvons pas en rester là. Nous ne pouvons pas en rester là, nous devons clarifier les rôles.

Clarifier les rôles : d'abord pour dire que la Confédération, sur le plan constitutionnel, devrait clairement régler les choses et jouer son rôle de Confédération. Une charge plus prépondérante devrait être donnée aux cantons. C'est depuis 1999, sauf erreur de ma part, qu'on vit sous cette disposition constitutionnelle. Or, la loi genevoise de 1996 dit très clairement (et c'est une excellente loi, je tiens juste à le préciser, je ne veux pas dire qu'elle nous a protégé lors du projet du transfert de charge, mais en tout cas, elle a représenté un symbole extrêmement fort). La loi de 1996 nous dit que le canton intervient à titre subsidiaire de la Confédération et des communes. Donc on peut difficilement être subsidiaire de quelqu'un qui considère que vous êtes lui-même (*il se trompe*)... enfin que vous êtes vous-même son subsidiaire, donc situation un peu difficile. **Contradiction des textes, nécessité de les actualiser.** Nécessité de faire en sorte que l'on sorte du flou pour donner la place qu'il revient à la culture dans le débat politique.

Je souhaite qu'au cours des prochaines semaines, le **Conseil d'Etat prenne l'initiative de rencontrer les communes par le biais de l'ACG, et la Ville de Genève en particulier**, pour évoquer la nécessité, dans le sillage de ce Forum, de prendre un certain nombre d'initiatives quant à un déroulement de travaux qui dépasse le cadre de concertation, extrêmement précieux actuel, mais qui reste aujourd'hui comme uniquement tributaire de la bonne volonté.

Nous devons **trouver un certain nombre de lieux permanents de discussion** : Etat et communes. Faire face à des engagements, bien sûr volontaires au départ, mais qui doivent être codifiés, et pouvoir le faire également en dialogue, avec les représentants du monde artistique et culturel.

On ne peut pas considérer aujourd'hui que les collectivités publiques pourront dialoguer efficacement et trouver des solutions, si les acteurs culturels ne participent pas, par délégation, à un certain nombre crucial de ces discussions, débats et décisions. Cela existe dans le domaine des lois qui concernent le monde du travail, (vous savez qu'il existe un conseil de surveillance du marché de l'emploi où le dialogue est tripartite), et même si les décisions sont prises dans le cadre de l'Etat, toute décision importante passe par ce type de conseil, et je pense que Genève se doit de pouvoir compter, non seulement sur les communes, non seulement sur le canton et la capacité de dialogue, non seulement sur les efforts de la Confédération, de Pro Helvetia, et de la Loterie Romande, **mais il faut pouvoir le faire en dialogue avec celles et ceux qui font la culture**, qui sont la présence culturelle forte dont nous pouvons être très fiers dans notre canton.

Mesdames et Messieurs, j'aimerais terminer sur un point. Sur un point qui est celui du sens de l'existence d'un département uniquement tourné vers la culture, en vous disant que je ne suis pas un adepte de cette solution. D'abord parce que le cadre helvétique montre que presque systématiquement la culture, dans les autres cantons, est attachée à l'instruction publique, et c'est une excellente chose. Et encore une fois, j'aurais mal imaginé des rencontres inter cantonales avec un canton de Genève incapable de représenter la culture dans les discussions¹. Alors, je souhaite que le lien entre instruction publique et culture soit plus que jamais réaffirmé. Ce lien est non seulement précieux, il est indispensable. Il est indispensable, nous pouvons le mesurer notamment à travers l'actualité et les difficultés de collaboration du ministère de l'Education nationale et le ministère de la Culture en France, pour en saisir l'importance. En effet, la culture fait partie de l'instruction publique et fait partie de cette volonté de démocratisation des études en termes de démocratisation d'accès à la culture. C'est une nécessité absolue, et je souhaite que l'article 4 de la loi sur l'Instruction publique, qui montre qu'il ne s'agit pas seulement de former des travailleurs et travailleuses pour demain, mais des gens qui saisissent leur environnement, qui prennent part à la vie culturelle.

J'évoquerai la montée des inégalités et, plus que jamais, cet enjeu qui consiste à mener un certain nombre d'enfants, qui n'auraient pas accès à la culture sans l'école, dans des lieux de culture, que ce soit, des musées, des lieux de musique, de danse, que ce soit un contact avec les arts plastiques ou que ce soit dans le cadre d'initiatives qui touchent aux livres.

Oui je pense que nous avons une mission fondamentale, qui est celle de préparer l'avenir, préparer l'avenir en termes de culture. Transmettre le patrimoine, c'est aussi une affaire d'école. Préparer l'avenir, en termes de capacité de création, c'est aussi à l'école à l'encourager, et l'école se doit non seulement de former le public de demain, au-delà des citoyennes et des citoyens, elle se doit également de permettre à chacune et chacun de pouvoir trouver en lui les forces de se confronter à la création pour son propre plaisir et sa propre émancipation. Et puis il faut aussi offrir la possibilité de former les talents de demain, les

¹ Les discussions sur le domaine culture au niveau fédéral ont pour cadre la conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) / ndr.

grands artistes de demain, dans des écoles d'art, en ayant la capacité d'intégrer les parcours artistiques à l'intérieur des parcours scolaires.

Mesdames et Messieurs, j'ai terminé cette intervention et je suis prêt à répondre à un certain nombre de vos questions. Je rappellerai encore une image : souvenons-nous que durant sa mue le serpent est aveugle et que nous vivons aujourd'hui une mue considérable. Aussi, je souhaite que ce Forum, que l'ensemble des questions qui sont posées, que l'ensemble des débats qui s'y tiennent permettent de voir quelques points forts, des enjeux actuels et que cela nous permette à travers d'autres échéances et d'autres rendez-vous de pouvoir y faire face avec raisonnement et avec culture.

Merci de votre attention.